



# le mag Aureilhan

#28 - décembre 2021 / Toute l'information de votre Ville

[ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr)

  Mairie d'Aureilhan



## Bonnes fêtes !

Plan 3D de la future aire de jeux, rue Joliot-Curie, élue lors de la première édition du budget participatif. p 16

### **Budget participatif**

L'heure de la deuxième édition a sonné ! p.12

### **Recensement**

- Une pratique d'utilité publique, obligatoire, simple et gratuite
- p. 14

### **Travaux**

- Les projets en cours dans votre Ville
- p. 16 à 19





# Aureilhan le mag

Décembre 2021 #28

Magazine trimestriel d'information municipale de la Ville d'Aureilhan

**Directeur de la rédaction :**

Yannick BOUBÉE

**Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :**

Laurent BLOCQUET, Marie TOCABEN

**Photographies et illustrations :**

Service Communication, Maire d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik, SARL Loisirs Diffusion (plan 3D aire de jeux)

**Imprimerie :** Reprint

**Distribution :** Adrexo

**Nombre d'exemplaires :** 4 300

**Mairie d'AUREILHAN** Place François Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN

**Horaires d'ouverture de la Mairie**  
lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : [mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr)

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

**Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur : [www.ville-aureilhan.fr](http://www.ville-aureilhan.fr)**

**NOUVEAU !**  
A PARTIR  
DU 3 JANVIER 2022



## Sommaire

3 L'ÉDITO DU MAIRE

4 ARRÊT SUR IMAGE

5 LES SERVICES DE LA VILLE

8 DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 DÉMOCRATIE LOCALE

14 RECENSEMENT

16 TRAVAUX

20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE

22 TRIBUNE DES ÉLUS

23 DANS MA VILLE



Envie de partager un moment insolite dans la rubrique Clic-Clac? Envoyez-nous votre photographie (Service Communication : [mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr)) dans un format de bonne qualité et accompagnée d'un texte court. Il se pourrait bien qu'elle soit publiée dans le prochain numéro d'Aureilhan le Mag.



### Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan  
Conseiller départemental

Madame, Monsieur,  
Chère Aureilhanaise, Cher Aureilhanais,

Cette période si étrange au cours de laquelle, sur toute la planète, un virus restreint les relations, entrave la vie sociale, dégrade les échanges, n'en finit pas... Ce coronavirus apparu en Chine au mois de novembre 2019 entraînait le premier confinement en France le 17 mars 2020, bientôt deux ans !

Au cours de ces derniers mois, assurer un retour en classe bienveillant pour les membres de la communauté éducative et les enfants aura été une priorité pour l'équipe municipale car, vous le savez, la crise sanitaire n'est pas encore derrière nous. Aujourd'hui le nouveau variant du virus, Omicron, préoccupe. Compte tenu de la dégradation rapide de la situation sanitaire en cette fin d'année, la Municipalité a décidé, dans un souci de responsabilité et d'exemplarité, d'annuler la cérémonie des Vœux et le goûter des Aînés qui étaient programmés au mois de janvier prochain. En effet, plus que jamais, nous devons rester prudents.

Dans ce contexte inédit, Aureilhan a néanmoins connu quelques moments de réjouissance cet automne, et nombre d'entre vous y ont assisté, bien sûr en prenant des pré-

cautions : fêtes patronales, ouverture de la saison culturelle à l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA) ainsi que des animations destinées à soutenir et à mettre en lumière les liens et les valeurs qui nous unissent : Octobre Rose et la lutte contre le cancer du sein, le Téléthon en décembre.

Malgré les liens que la COVID a distendus, l'équipe municipale a continué à agir pour répondre à vos préoccupations du quotidien. En 2021, de nombreux projets ont été lancés comme vous pourrez le constater dans ces pages d'Aureilhan Mag. Ainsi, un Espace France Services va être créé en centre-ville pour vous aider dans vos démarches du quotidien (p.6) et un poste de police municipale ouvrira au mois de mai 2022. Ces services (p.7) poursuivent un seul et même objectif : rendre les services publics plus proches des usagers, plus proches de vous.

Côté aménagements, les travaux des projets du premier budget participatif ont débuté prouvant qu'ici, la démocratie participative est bien concrète. Et face à l'engouement de la première édition, une deuxième édition du budget participatif a été lancée pour l'an prochain (p.12).

2022 sera assurément une année pleine de concrétisations de projets au service du bien vivre à Aureilhan. N'hésitez pas à suivre leurs réalisations dans les prochains numéros de ce magazine et sur les plateformes numériques de la Ville.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Dans l'attente du plaisir de nous retrouver tous ensemble, protégez-vous, vaccinez-vous et prenez soin de vous.

Le 7 décembre 2021

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 05 62 38 91 50.





### Retournons en image sur l'automne 2021 à Aureilhan...



Samedi 18 et dimanche 19 septembre. Journées du patrimoine d'Aureilhan, au Centre Jean Jaurès.



Samedi 25 septembre. Défilé de chars par la Société Chorale et Cavalcade durant la fête locale, Place de l'Eglise.



Vendredi 1<sup>er</sup> octobre. Ouverture de la saison Culturelle à l'ECLA avec représentation du Théâtre du Matin.



Dimanche 10 octobre. Les Randonnées en Rose d'Aureilhan ont accueilli près de 500 participants.



Retrouvez les événements sur Facebook :  
Mairie d'Aureilhan



Vendredi 29 octobre. Bal des Ptit's Monstres au centre Jean Jaurès.



# Centre de Santé : 3300 patients suivis par un médecin traitant

**Depuis son ouverture en janvier 2020, le Centre de Santé a permis à de nombreux Aureilhanais de retrouver un médecin traitant à côté de chez eux. Le Personnel Administratif et Médical fait tout son possible pour satisfaire la patientèle dans la mesure de ses moyens, avec actuellement cinq médecins généralistes.**

**A**vant toute chose, il s'avère nécessaire de prendre rendez-vous pour pouvoir obtenir une consultation avec l'un des cinq Médecins du Centre.

## Je souhaite prendre un rendez-vous

- J'appelle plutôt que de me déplacer.
- Pour un renouvellement d'ordonnance ou tout autre besoin identifié au préalable, je pense à prendre rendez-vous à l'avance. J'ai conscience que mon état de santé doit être réévalué pour l'obtention de chaque nouvelle ordonnance.
- Le Centre de Santé propose, dans la mesure du possible, chaque jour des créneaux d'urgence en cas de nécessité. Pour répondre aux besoins qui ne cessent de croître à Aureilhan, le Centre de Santé recherche activement des médecins remplaçants.

## J'ai obtenu un rendez-vous

- Je pense à l'annuler dès que possible si je ne peux pas l'honorer. En effet, une autre personne en aura certainement besoin.
- Je patiente en salle d'attente seul(e), dans la mesure du possible, sinon avec une seule personne.

## Je n'ai plus de Médecin traitant

Chaque Médecin du Centre a déjà plusieurs centaines de patients à sa charge. L'équipe médicale du Centre de Santé, soucieuse de garantir des soins de qualité à sa patientèle, se voit temporairement dans l'obligation de ne plus attribuer de médecin traitant à de nouveaux patients.

## Patient, je suis un acteur à part entière

Le Personnel de l'établissement est soucieux de me venir en aide et m'orienter, je communique à son égard sans agressivité.

**Le Personnel du Centre de Santé vous reçoit du lundi au samedi midi, sur rendez-vous préalable-ment convenu au 05 62 44 20 00.**





# Ouverture d'un espace France Services : une aide de proximité pour vos démarches administratives

Traiter des formalités administratives n'est pas toujours évident. Avec la France Services d'Aureilhan qui ouvrira ses portes le 3 janvier prochain, l'accès aux services publics sera davantage simplifié. Santé, famille, retraite, recherche d'emploi... la plupart de vos démarches administratives pourront être réalisées au sein de la structure.



## DES DÉMARCHES OUI, MAIS AUPRÈS DE QUELS ORGANISMES ?

France Services à Aureilhan, c'est en un seul et même endroit :

- La Poste
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT)
- Le Pôle emploi
- Le Centre Départemental d'Accès au Droit (CDAD65)

- La Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP)
- Le Conseil Départemental
- La Mission locale
- Le Ministère de l'Intérieur
- La Gendarmerie Nationale
- L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)
- Renov'Occitanie

Par exemple, cela signifie que vous pouvez être accompagné dans vos démarches pour faire une demande d'allocations chômage, une demande d'aide au logement, pour un accompagnement à la formation et au projet professionnel... etc

## LES ESPACES FRANCE SERVICES :

- sont des lieux agréables et conviviaux pour le public ;
- permettent d'accompagner les personnes éloignées des usages d'Internet ;
- donnent accès à un ordinateur en libre-service au public.

Au total, 17 Espaces France Services, mis en place par l'Etat, seront ouverts en janvier 2022 dans le Département. Vous y serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates.



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?  
**Venez ! Nous allons vous accompagner.**  
[france-services.gouv.fr](http://france-services.gouv.fr)



## DÉCOUVREZ L'ÉQUIPE

Les Services se composent d'une Responsable, et de deux Agents d'Accueil vous mettant en relation avec les différents organismes.

### Photographie

7 décembre 2021. De gauche à droite : Yannick BOUBÉE, Maire, Désirée TAZÉ, Chargée d'accueil, Lisa SAUTAREL, Responsable de l'espace France Services et Marie-Lise LECOQ, Chargée d'accueil, devant le local provisoire.



## EN SAVOIR PLUS

Les jours et horaires d'ouverture de l'espace France Services sont les suivants : **8h30-12h les lundis, mercredis et vendredis, 8h30-12h et 13h30-17h les mardis et jeudis.**

Vous n'avez pas besoin de prendre rendez-vous pour vous rendre sur place.

### Lundi 3 janvier Ouverture au public

Rez-de-chaussée de la résidence Gabriel-Fauré, 2 avenue du Bois

### A partir de mai 2022

Ancienne dépendance du « Central », rachetée par la Commune en 2021, 3 place François Mitterrand (travaux début 2022)



Je souhaite joindre l'accueil à compter du 3 janvier ?

05 62 32 60 40  
france.services@ville-aureilhan.fr

# Les Services Publics municipaux en Centre-Ville

Le Personnel du Service Public aureilhanais œuvre pour vous accompagner dans vos démarches et répondre à vos besoins. Un nouveau Poste de Police ouvrira en mai 2022. Un peu de patience, vous en saurez plus très prochainement...

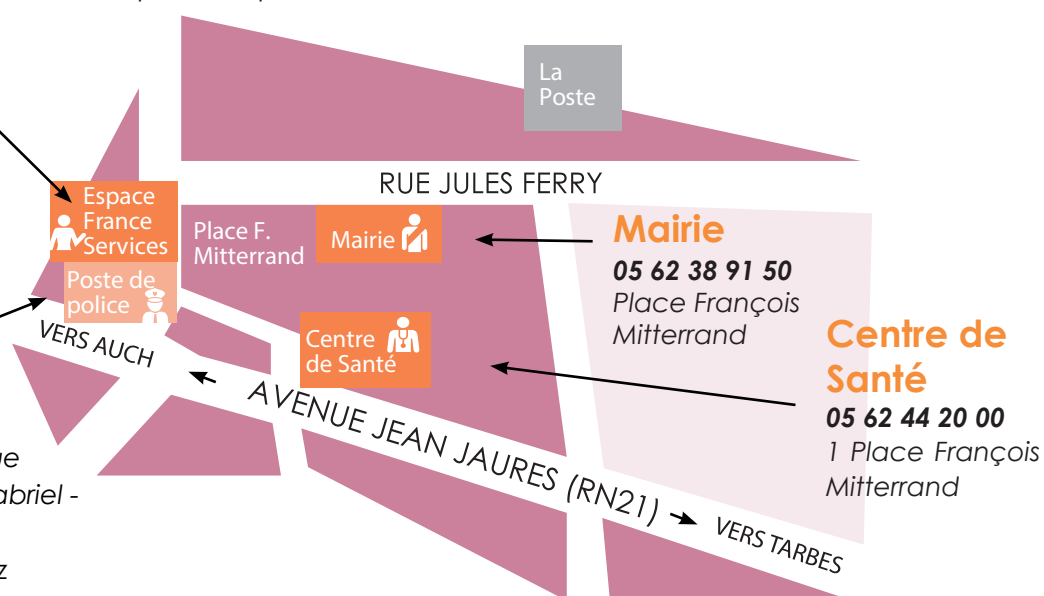
### Espace France Services

05 62 32 60 40

Ouverture le 3 janvier 2022, provisoirement au 2 avenue du Bois.

### Poste de police

Ouverture au public prévue en mai 2022, résidence Gabriel-Fauré, 2 avenue du Bois. En attendant, vous pouvez appeler le **05 62 38 91 50**





# Ces écoles aureilhanaises labellisées en développement durable



Le Ministère de l'Éducation Nationale tend depuis les années 1970 à valoriser et développer l'Éducation au Développement Durable (EDD). Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2021, et après 18 ans d'actions ponctuelles et progressives, les écoles des Cèdres ont obtenu la labellisation ministérielle de niveau 3, dite « expertise », les valorisant et amplifiant leur effort de démarche globale de Développement Durable. L'école élémentaire Lamartine a obtenu cette même labellisation également en septembre 2021.

## Le Groupe Scolaire des Cèdres

Actions déjà mises en place à l'école élémentaire : tri sélectif du papier en classe et des emballages du goûter, incitant les enfants à réfléchir à l'endroit approprié pour jeter leurs déchets. Des plantations d'arbres ou sorties au bois sont réalisées régulièrement, ainsi que des participations à des concours du Ministère depuis 2012 avec restitution de documents pour éduquer au-delà de la sphère scolaire. Les élèves de CM1 et CM2 ont pu profiter au cours du mois de novembre 2021 d'une classe de découverte à l'Arcouade (Payolle) avec pour thème les énergies renouvelables et la biodiversité. Ils ont ainsi approché plus

## 3 années pour faire ses preuves

concrètement des notions déjà évoquées en classe.

La labellisation obtenue aux Cèdres est valable trois ans, trois années pour développer d'autres actions, telles que : un aménagement durable de la cour de l'école selon des études et propositions des élèves de CM2, le développement des éco-délégués qui permettront d'accentuer les comportements respectueux tels des « petits citoyens », ou encore la mise en place progressive de goûter sans emballage grâce aux boîtes réutilisables déjà d'usage. L'école se propose d'accueillir toute personne ou parent souhaitant créer un atelier pour éduquer au développement du-





15 octobre 2021. Vendange dans la cour de l'école maternelle des Cèdres

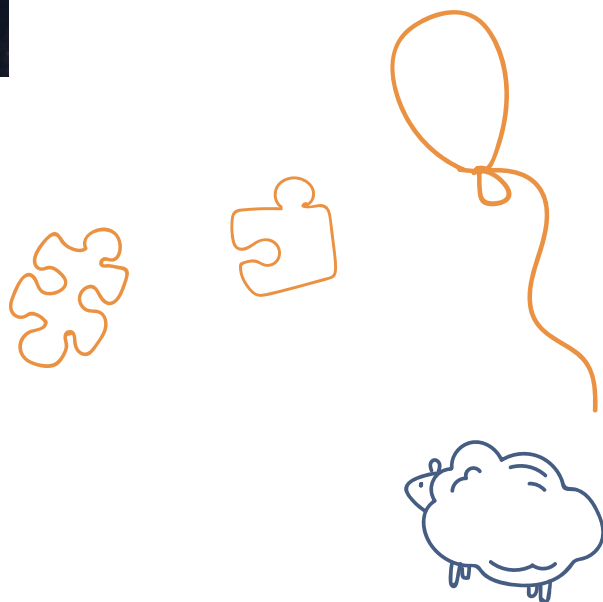
### L'école élémentaire Lamartine

Depuis environ cinq ans, l'école Lamartine aborde différents thèmes auprès des élèves, curieux de découvrir l'environnement extérieur. Elle leur propose, par exemple, des sorties de sensibilisation à la faune et à la flore en montagne, des sorties au Caminadour ou à la station d'épuration. L'école organise également différentes actions destinées à éduquer sur la nécessité de limiter la consommation d'eau et sur le recyclage des déchets. Durant cette année scolaire, divers intervenants se chargent de prodiguer de précieux conseils sur les thèmes de la santé et de l'alimentation, avec la mise en place notamment de goûters éducatifs. Les enfants apprennent ainsi à identifier les produits de saison, comprennent l'importance de la consommation locale et se familiarisent avec l'apiculture.

L'école a pour prochain projet EDD la désignation par classe d'éco-délégués ; des rencontres avec le collège Paul Valéry sont actuellement planifiées en ce sens.

nable ou aux comportements respectueux. Concernant « l'école du dehors », la plantation d'une haie, la mise en place d'abris à insectes ou encore la création d'une piste sensorielle à arpenter pieds nus verront le jour prochainement.

Les deux écoles, de manière globale, ne s'arrêtent pas aux problématiques propres au développement durable et cherchent également à sensibiliser au handicap et aux différences sociétales (pauvreté, inégalités de genre...). De beaux efforts qui ont déjà fait leurs preuves grâce à la voix citoyenne des petits, et demain grands, acteurs de notre société !



# La Commune prête un broyeur

**Pratique et écologique, un service gratuit de prêt de broyeur de végétaux est mis en place depuis 2019 par la Mairie, en partenariat avec le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées.**



L'objectif principal est de permettre aux usagers de valoriser les branchages de leur domicile en paillage ou en compostage. Le second objectif est de désengorger les bennes de déchèteries et de diminuer ainsi la quantité de déchets verts à traiter en plateforme de compostage. Enfin, l'objectif à moyen terme est de sensibiliser l'utilisateur en le responsabilisant sur sa production de déchets de jardin.

## Le broyeur

L'appareil électrique permet de broyer les végétaux jusqu'à 35 mm de diamètre et de constituer un paillage ou du compostage au jardin. Il est facile à utiliser et ne présente pas de danger : un casque, une visière, une protection auditive et une notice d'utilisation sont fournis aux usagers.

## Comment en bénéficier ?

Les habitants désirant emprunter ce matériel doivent se rapprocher des services de la Mairie. Après une prise de rendez-vous, une fiche d'utilisation sera renseignée lors de la remise du matériel, mentionnant le nom de l'utilisateur, la date et l'heure de l'emprunt ainsi que les observations relatives à l'état du matériel. La durée du prêt est de un jour ou un week-end. Par ailleurs, une formation rapide sera assurée afin d'appréhender le fonctionnement du broyeur.

## RÉSERVATION

### Demande à effectuer par écrit :

- Courrier : Mairie - Place François

Mitterrand - 65800 Aureilhan

- E-mail : [mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr)



## LES 5 CONSEILS DU SERVICE ESPACES VERTS POUR ENTREtenir VOTRE JARDIN :

1

Bien choisir ses plantes en fonction des caractéristiques du sol et des espaces préalablement ombragés



2

Composter les déchets qui peuvent l'être (pour en savoir plus, [www.symat.fr/compostage](http://www.symat.fr/compostage))

3

Laisser des espaces inutilisés de jardin ensauvagés

4

Recourir en dernier lieu à des désherbants naturels (eau de cuisson du riz par exemple)

5

Adopter un arrosage régulier, utiliser des ollas, opter pour le paillage





# La tonte différenciée, du sens pour la biodiversité



© Photos Otidea

30 août 2021. Vue par drone de l'Espace Multisports d'Aureilhan (EMSA), où l'on peut bien identifier les espaces en tonte différenciée.

*Si la tonte intensive se conforme aux habitudes, elle s'avère pourtant inutile sur des espaces non exploités de terrain. La tonte différenciée prend alors tout son sens...*



30 août 2021. Vue par drone du parc de l'ECLA, avec espaces laissés ensauvagés.

## ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

La gestion différenciée consiste à adapter la hauteur et la fréquence des tontes dans les différentes zones d'espaces verts. Elle permet de laisser subsister des coins de fraîcheur et de ravitaillement pour les insectes pollinisateurs, et donne plus de temps aux agents pour procéder à la réalisation d'autres tâches plus essentielles. Ne soyez donc pas surpris si la Commune tend aujourd'hui à laisser en végétation spontanée quelques mètres carrés, une bordure, le pied des arbres et arbustes. La nature ne peut qu'approuver...

## Mobilité : deux abris-vélos disponibles



La Commune entend favoriser le développement de la pratique du deux roues dans la Ville en mettant à disposition deux abris-vélos. Leur installation est effective depuis le début du mois de décembre au niveau de La Poste et de la Maison Associative.

Ils permettront aux usagers de la bicyclette de profiter pour chacun de huit emplacements pratiques et sécurisés, protégeant leur moyen de transport écologique.

**Coût :**  
**15 000€ TTC**

# En route vers une deuxième édition du Budget participatif

**Aureilhan a été, en 2020, la première Ville des Hautes-Pyrénées à proposer un Budget participatif. Elle a ainsi recueilli 40 propositions de projets et plus de 300 votes. La deuxième édition vient de débiter : si vous avez plus de 16 ans, vous pouvez partager vos idées dès maintenant...**

Le Budget Participatif, c'est de l'argent public alloué par la Commune pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple : « Vous décidez, Nous (Commune) réalisons ».



**Nouveau :** une plateforme entièrement dédiée au Budget Participatif de la Ville !

[aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

## LE CALENDRIER 2021 - 2022

### DÉPÔT DES PROJETS

13 décembre 2021  
-> 11 février 2022

Je propose un projet d'une valeur inférieure ou égale à 100 000€, que je dépose en Mairie ou que je renseigne sur le site [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

### ÉTUDE

14 février -> 16 mai 2022

Les Services de la Ville étudient la conformité avec le règlement et la faisabilité des projets déposés. Je suis l'avancée sur : [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

### VOTE

18 mai -> 20 juin 2022

Les Aureilhanais de 16 ans et plus votent pour les projets retenus, en conformité avec le règlement. Ces votes sont collectés et traités en Mairie (une urne et des bulletins seront mis à la disposition du public). Ou vote en ligne sur le site [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

### ET APRÈS ?

Résultat des votes au mois de juin 2022

Réalisation(s) ensuite prévue(s) au cours du second semestre 2022

Les projets qui avaient été validés par la Ville mais qui n'avaient pas été élus lors de la première édition peuvent être proposés à nouveau lors de cette deuxième édition.

Pour être étudiés, les projets doivent être pensés au service de l'intérêt général et être suffisamment précis. Ils doivent également relever de la compétence de la Commune.

En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le règlement disponible en Mairie et sur le site [aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](http://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

Une question ? Posez-la sur [budget.participatif@ville-aureilhan.fr](mailto:budget.participatif@ville-aureilhan.fr)



En savoir plus sur les travaux de la première édition de 2021 ? Rendez-vous page 14.



# BUDGET <sup>2ème</sup> édition PARTICIPATIF

PREMIÈRE PHASE

Dépôt des projets :

Du 13 décembre 2021  
au 11 février 2022



Je propose mes idées sur

[aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr](https://aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr)

ou par bulletin papier à déposer en Mairie

# Le recensement, des chiffres aujourd'hui pour construire demain

**Le recensement de la population, enquête d'utilité publique obligatoire, permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de la Commune. A vos stylos ou claviers, vous disposerez de quelques semaines pour renseigner vos données à compter du 20 janvier 2022.**

Les résultats du recensement sont notamment utilisés pour calculer la contribution de l'État au budget des Communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous. Dans les Communes de moins de 10 000 habitants telles qu'Aureilhan, le recensement Insee se déroule tous les 5 ans.



© photo benzoix





## Le recensement, c'est simple

Le virus de la Covid-19 circulant encore, la réponse par internet reste la meilleure solution pour réduire les contacts. En 2020, au niveau national, 62% de la population recensée a utilisé ce mode de réponse.



### En ligne

En 2022, L'INSEE met en place un protocole simplifié et sans contact. A compter du 20 janvier 2022, un agent recenseur, recruté par La Poste, distribuera dans les boîtes aux lettres facilement identifiables des logements individuels les documents explicatifs nécessaires pour procéder au recensement en ligne, évitant ainsi une visite à domicile. Pour les adresses de plusieurs logements et les adresses d'un seul logement pour lesquelles il n'a pas été possible d'identifier la boîte aux lettres, un agent recenseur vous rendra visite. Pour faciliter le travail de l'agent, merci de répondre sous quelques jours à réception du questionnaire.

Pour accéder au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter, ils figureront sur la notice d'information que l'agent recenseur vous aura transmise. Il faut veiller à respecter les majuscules et les minuscules, sans espace entre elles. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.



### Le support papier ou l'interview en présentiel

Afin que chacun puisse être recensé, la réponse par questionnaire papier reste possible pour les personnes qui ne peuvent pas utiliser internet. Il s'agit alors de remplir lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous aura déposés et qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les renvoyer à la Mairie (Place François Mitterrand - 65800 Aureilhan) ou à la Direction régionale de l'Insee Occitanie (Siège de Toulouse - 36, rue des 36 Ponts - BP 94217- 31054 Toulouse Cedex 4).

Enfin, la pratique de l'interview en présentiel doit être réduite aux strictes nécessités (personne dans l'incapacité de répondre sans une aide). Des pratiques de « bon sens » doivent être adoptées : il n'est, par exemple, pas utile que l'agent recenseur entre dans votre logement.

## Le recensement de la population c'est gratuit

Ne répondez pas aux sites ou aux démarcheurs frauduleux qui vous réclameraient de l'argent. Le recensement de la population est gratuit. A Aureilhan, 16 agents recenseurs disposant d'une carte officielle tricolore avec photographie, signée du Maire effectueront ce recensement.

## Le recensement, c'est sûr

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela, de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour éviter plusieurs comptages. Lors du traitement des questionnaires, vos nom et adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

## Le recensement, c'est quand ?

Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

**Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

## OBJECTIFS



### Pour l'Etat

Définir les politiques publiques nationales



### Pour les Communes

- Établir la contribution de l'Etat au budget des communes
- Décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal



### Pour les entreprises et associations

- Ouvrir de nouveaux commerces
- Construire de nouveaux logements



### Pour l'ensemble de la population



# Budget participatif 2020-2021 : les travaux ont débuté !

## Une aire de jeux totalement inclusive pour les enfants de 1 à 12 ans

Les travaux de l'aire de jeux primée avec 107 voix lors de la première édition du Budget participatif ont débuté, non pas au Square Pierre-Henri LACAZE mais à quelques dizaines de mètres de l'endroit initialement prévu, dans un lieu clôturé, afin de proposer davantage de sécurité aux familles.

C'est en effet l'angle du Stade Jules Ferry, se trouvant le plus proche de l'école Lamartine, qui sera dès à présent dédié au divertissement des enfants. Le lieu a été pensé pour faciliter un accès pour tous. Les travaux qui ont commencé le 6 décembre dureront environ 6 semaines (sauf aléas météorologiques).



L'aire de jeux comprendra un portique corbeille inclusif pour les 3-12 ans, une structure principale multi-activités pour les 1-12 ans apte à accueillir 65 enfants à la fois, et un jeu à ressort duo accessible aux Personnes à Mobilité Réduite de 1 à 8 ans. Les équipements sont fabriqués en France et certifiés conformes aux normes en vigueur. L'entrée se fera par la rue Juliot-Curie. Les accompagnants pourront en profiter pour lire un livre sur un banc ou sur un coin d'herbe. En bref, un endroit inter-générationnel bientôt accessible !



1



2



## Deux stations-services pour vélos

Rappelons que le deuxième projet élu lors de la première édition, avec 37 votes, est celui des stations-services destinées aux vélos. L'une d'entre elles sera prochainement disposée au niveau de la Maison Associative, tandis que l'autre lieu est en cours de détermination.



# Cimetière nord « Le Montagna » : de nouvelles cavurnes disponibles

La cavurne est un caveau de petites dimensions, spécialement dédié à l'accueil des urnes funéraires contenant les cendres des défunts crématisés. Le cimetière communal n'en disposait pas jusqu'alors.

La Ville a donc procédé à l'acquisition et à l'installation de 12 cavurnes en 2021. Pour convenir de l'achat de l'une d'entre elles, contactez la Mairie au 05 62 38 91 50.

Le cimetière du Montagna situé au Nord de la Commune devrait voir sa capacité d'accueil et ses méthodes d'entretien évoluer encore au cours de l'année 2022.



**Coût : 8 280€ TTC**

## Culture

# Travaux de rénovation à l'ECLA

Divers travaux de rénovation sont programmés en 2022 et 2023 sur le bâtiment de l'ECLA. Ils seront co-financés par la Commune et par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Au programme :

- Mise en place de verrières pyramidales dites « skydome » sur la toiture de la terrasse, au niveau des puits de lumière en verre, afin de sécuriser l'espace (cf. photographie d'illustration)
- Remplacement de la centrale de traitement d'air et de chauffage
- Ajout de bandes podotactiles sur les marches d'escalier
- Ajout d'un sanitaire pour personnes en situation de handicap
- Mise aux normes de la sécurité incendie
- Réfection du plafond au dernier étage
- Isolation des volets roulants
- Restauration de certaines menuiseries, de l'éclairage
- Reprise des peintures murales et plafonds
- Reprise du revêtement du parking de la rue des Pyrénées

Ces travaux sont soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France.

**Coût global (estimation) :  
542 400€ TTC**



Août 2021. Terrasse de l'ECLA, avec verrières plates (aujourd'hui entourées de barrières), sur lesquelles il est impossible de déposer du poids.

# CASTORS : la modernisation des réseaux se poursuit

La Municipalité poursuit le programme de rénovation des rues du quartier des Castors en procédant à la réfection du revêtement de la voirie et du réseau d'eau pluviale de l'allée des Mimosas. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme pluriannuel coordonné avec les différents concessionnaires qui gèrent les réseaux (gaz, électricité, eau, assainissement).



**Coût : 42 000€ TTC**



## Travaux rue du 11 novembre : un délai d'attente nécessaire

*Débutés en 2020 avec l'intervention du Syndicat « Adour Coteaux » qui a procédé au changement des canalisations et des branchements individuels du réseau d'eau potable, les travaux relatifs aux réseaux de la rue du 11 Novembre sont achevés. Pour autant, ce n'est pas fini...*



Novembre 2021. Circulation sur la chaussée du 11 Novembre

### Quelles interventions ont eu lieu en 2021 ?

L'entreprise Réseau de transport d'électricité (RTE) a procédé aux travaux d'enfouissement de la ligne haute-tension des mois de juin à septembre 2021.

Le Département, gestionnaire de la chaussée, a ensuite demandé aux entreprises de reprendre les tranchées qui se sont déformées, altérant considérablement la bande de roulement.

Ainsi, le Syndicat « Adour Coteaux » est intervenu au début du mois de novembre pour des travaux de reprises de chaussées provisoires.

### Pourquoi les travaux clôturant le rétablissement de la chaussée ne sont-ils pas prévus cet hiver ?

La rénovation intégrale de la chaussée du 11 Novembre est prévue pour le **printemps 2022**, en raison du temps nécessaire aux tranchées pour se stabiliser et se tasser, évalué à 6 mois au minimum. Cette attente s'avère obligatoire avant la mise en œuvre d'un revêtement final de qualité et pérenne, plus confortable pour les usagers et moins sonore pour les riverains.



# Le point sur le déploiement de la Fibre

**A Aureilhan, la Fibre est déployée par l'opérateur Orange, dans le cadre d'une convention signée avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Avec 3 638 logements raccordables à la Fibre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, le taux d'éligibilité de la Ville atteint 81%.**

## QUELS AVANTAGES POUR LES CLIENTS ?

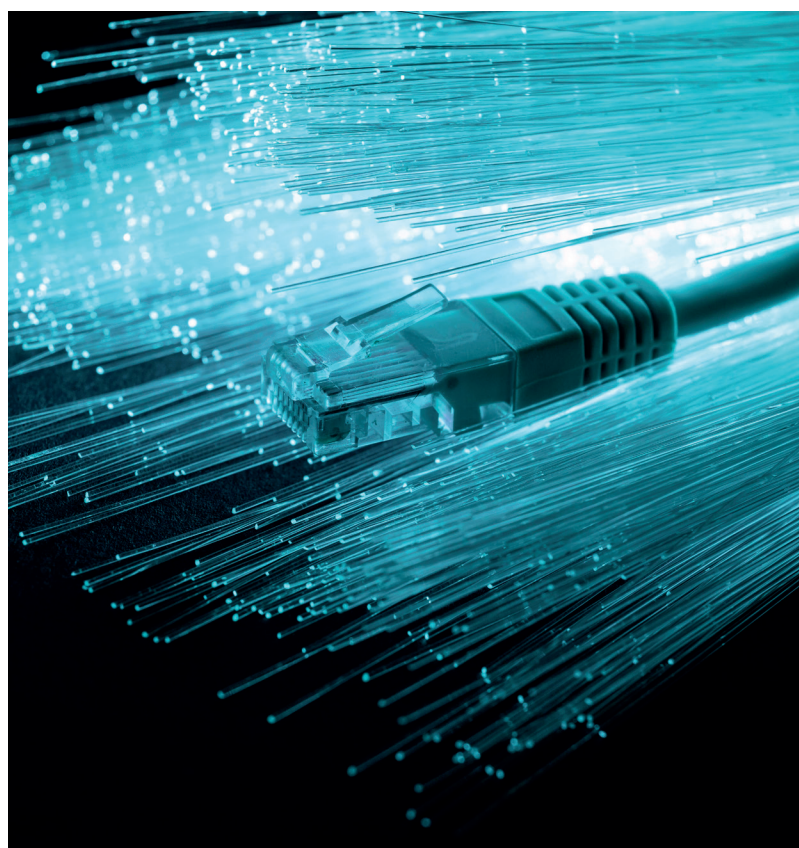
La fibre optique jusqu'à l'abonné (appelée aussi FttH pour Fiber to the Home) propose les débits les plus rapides car c'est un réseau 100% fibre optique. Il permet d'accompagner la multiplication des écrans et l'évolution des nouveaux usages d'internet grâce à des débits 30 fois plus rapides que ceux de l'ADSL.

## L'INSTALLATION DE LA FIBRE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Chacun peut vérifier son éligibilité sur : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>. Aucune installation n'est faite automatiquement : c'est lors de la demande d'abonnement à la fibre auprès de son opérateur, qu'un technicien vient installer la prise dans le logement.

## J'AI LA FIBRE CHEZ MOI, MAIS MA CONNEXION ME PARAÎT « LENTE »

J'appelle immédiatement le service client de mon FAI (Fournisseur d'Accès Internet) afin de déterminer les causes de ce dysfonctionnement. Elles peuvent être diverses. Pour rappel, chaque habitant éligible peut faire appel à l'opérateur de son choix, sous réserve que celui-ci ait décidé de commercialiser ses offres Fibre sur la Commune.



## QUAND AURAI-JE ACCÈS À LA FIBRE ?

Aureilhan a vu son taux d'éligibilité Fibre augmenter sans cesse depuis début 2021, date à laquelle il était de l'ordre de 69%. La Ville devrait atteindre les 100% de logements accessibles au réseau Fibre d'ici la fin d'année 2022, sous réserve de nouvelles constructions.

A savoir : La Commune ne peut pas intervenir dans le choix des quartiers, rues, immeubles, sur lesquels est déployée la Fibre. Ces décisions appartiennent à l'opérateur Orange.

# Zoom sur... la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)

**En octobre 1944, André Philip crée à Lyon la « République des jeunes », cette association regroupe la plupart des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire de l'époque. Elle deviendra vite une véritable plus-value au système scolaire... Créée 52 ans plus tard, en 1996 à Aureilhan, la MJC de la Ville accompagne depuis de nombreuses personnes.**

La MJC a pour but de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et permettre à toutes et tous d'accéder à l'Éducation et à la Culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et coopérative. Des suites de la crise de la Covid-19, elle cherche aujourd'hui à recréer du

lien social en accompagnant des initiatives d'habitants. L'occasion pour toutes et tous de proposer des rencontres ou ateliers sur une thématique, de manière ponctuelle ou plus régulière et, ce, gratuitement et sans engagement pour le public.

## La MJC en chiffres

**778** adhérents

**15** bénévoles

**24** salariés

**28** clubs d'activité composés de 16 disciplines de différents niveaux (un intervenant par discipline)

## 4 domaines d'action

**1.** Catalogue de clubs d'activité hebdomadaires avec engagement annuel, stages ou encore ateliers découverte, principalement axés sur les domaines de l'art, de la détente, des langues et de la culture.

**3.** Accompagnements à la scolarité pour les enfants, ou à la parentalité pour ceux qui le souhaitent.

**2.** Mise en œuvre de la programmation culturelle de l'ECLA, ainsi que d'une programmation culturelle pour les élèves des écoles de la Ville (dès la maternelle).

**4.** Accueil d'enfants et adolescents en période de vacances scolaires pour leur proposer des animations et sorties.

## Plusieurs publics

Le public est intergénérationnel, la MJC s'adresse aux enfants, adolescents, et aux adultes.



Août 2021. Sortie surf pour les ados à Hendaye



15 novembre 2021. Stage de tapisserie sur siège dans les locaux de la MJC, à la Maison Associative



**Portrait chinois de la MJC, par Laurie LAPORTE, sa Présidente.**

Si la MJC était :

→ **Un élément ?** Elle serait la terre, le terreau. Car elle permet de faire éclore des idées.

→ **Un groupe de musique ?** Elle serait un orchestre. Chaque personne appartient à une famille d'instruments. Le groupe partage et travaille pour l'obtention d'une belle mélodie.

→ **Un lieu ?** Elle serait une Maison Familiale avec la Culture pour outil transversal d'éducation.

**Le saviez vous ?**

Depuis décembre 2019, la MJC a intégré de nouveaux locaux plus fonctionnels. Elle travaille en étroite collaboration avec la Municipalité pour mener à bien ses projets.

**Contact :**

05 62 38 04 46

accueil.mjcaureilhan@gmail.com

www.mjcaureilhan.com





## Saison culturelle de l'ECLA

### VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021 À 20H

Concert de Noël : Cantem Nadau et Daudenas De Còr à l'Eglise Saint-Gérin

### DIMANCHE 16 JANVIER 2022 À 15H30

Théâtre : Georges Feydeau « fait son théâtre » par la Compagnie Arcal à l'ECLA

### SAMEDI 29 JANVIER 2022 À 20H30

Match d'improvisation par la Compagnie des Improsteurs à l'ECLA

### DIMANCHE 6 FÉVRIER 2022 À 15H30

Duo chant et piano : « ECLA de voix » Couleurs d'España à l'ECLA

### MERCREDI 23 FÉVRIER 2022 À 15H

Ciné goûter « L'Enfant qui voulait être un ours » de Jannick Astrup à l'ECLA

### SAMEDI 26 FÉVRIER 2022 À 20H30

Match d'improvisation par la Compagnie des Improsteurs à l'ECLA

*Information et réservations des spectacles auprès de la Maison des Jeunes et de la Culture d'Aureilhan*

*Tél : 05 62 38 04 46*

*E-mail : culture.mjcaureilhan@gmail.com*

## Petite enfance

# Sous le chapeau de « la Maison à Malices »

**Le Relais Intercommunal d'Assistant(e)s Maternel(le)s a pris la dénomination de Relais Petite Enfance (RPE) depuis le 25 octobre 2021. Le RPE « La Maison à Malices » est un service gratuit mis en place et financé par les Communes de Séméac et Aureilhan, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Pyrénées et le soutien du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.**

Cette structure est animée par une professionnelle qualifiée de la petite enfance dont la mission est d'informer, conseiller et échanger aussi bien avec les parents que les assistantes maternelles ou les gardes d'enfants à domicile.



Confier son enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) ou un(e) garde d'enfants à domicile, c'est opter pour des horaires pouvant s'adapter aux contraintes familiales, c'est aussi permettre à son enfant de s'épanouir sereinement, en petit groupe, tout en se mélangeant à davantage de pitchouns lors d'événements internes réguliers organisés par le relais.

*Pour tous renseignements*

*Contactez Astrid MONIER, Responsable du RPE - Tél : 05 62 37 81 69 - 07 89 57 69 20 - Relais Petite Enfance « La Maison à Malices » - 16, rue Laffont - 65600 SEMEAC*

## LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

### SERVICES PUBLICS, CULTURE ET SPORTS, ÉDUCATION, ENVIRONNEMENT :

#### AUREILHAN BOUGE

Il y a un peu plus d'un an et demi, vous nous avez fait largement confiance pour mener à bien notre projet municipal. Le quart du mandat s'est maintenant écoulé, occasion de faire un premier bilan sur les réalisations et les projets à venir à court terme.

Dans le domaine de l'éducation, le dispositif du repas à 1€ a été étendu aux élèves des écoles maternelles, le restaurant scolaire a fait l'objet de travaux en 2021, et les écoles élémentaires ont été dotées à cette rentrée de septembre 2021 de matériels informatiques dans le cadre de l'appel à projet national du « socle numérique » ; nous travaillons actuellement sur l'augmentation de la part des produits bio et locaux au restaurant scolaire.

Notre priorité, c'est aussi l'amélioration du cadre de vie, dont la rénovation des chaussées de la Commune : rue des Pyrénées, rue Claire, allée des Mimosas. A noter -vous nous interrogez souvent sur ce sujet- que la chaussée de la rue du 11 Novembre (Route Départementale 8) sera totalement

refaite au premier semestre 2022 par le Département, une fois les récentes tranchées de réseaux parfaitement tassées.

Nous portons également une attention particulière à l'accès aux services publics. Depuis 2020, nous avons consolidé l'activité du Centre de Santé municipal, une structure innovante qui fait désormais référence dans la région Occitanie (La Dépêche du Midi, 22 octobre 2021) et inspire d'autres Communes. En 2022, l'hyper - centre-ville verra deux créations : l'espace « France Services » et le Poste de la Police Municipale ; une étude globale de l'aménagement du centre du village sera lancée.


Coté environnement, des audits énergétiques seront menés dans les écoles et à l'ECLA. En 2020, le bois d'Aureilhan a été reconnu pour sa gestion durable avec la labellisation PEFC ; des aménagements vont être réalisés à l'aire de pique-nique dans les prochaines semaines. Pour une ville plus agréable et plus respectueuse du climat, des aménagements et équipements destinés à faciliter la pratique du vélo vont voir le jour :

abris vélo, sas vélo et cédez le passage cycliste, station services vélo (issus du budget participatif 2020-2021).

Nous poursuivons aussi nos actions de soutien aux associations en démarrant la construction de nouveaux vestiaires au stade de « Pompons Verts » début 2022.

Cette liste de réalisations et de projets imminents, loin d'être exhaustive, résulte de la mobilisation constante de l'équipe municipale et des agents de la Commune pour faire d'Aureilhan une ville toujours plus agréable à vivre, plus conviviale, plus solidaire et engagée dans la protection de l'environnement.

**Christian ZYTYNSKI,**  
**Parti Socialiste**  
**Daniel LARRÉGOLA,**  
**Parti Communiste**  
**Emilie MANESCAU,**  
**Europe Écologie Les Verts**

 Suivez nous sur notre page facebook  
Aureilhan, Unis dans l'Action

#### L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Nous consacrerons notre tribune pour la mise à l'honneur de 2 carrières de Sapeurs-pompiers volontaires exemplaires parmi les habitants de notre commune.

Le samedi 18 septembre 2021, au sein même de notre caserne des Rives de l'Adour, un hommage a été rendu à Jean-Luc LAGARDE et Laurent AUJARD pour leur départ à la retraite, après 35 et 28 ans de services passés au secours de la

population Aureilhanaise et des alentours. Tous deux se sont vus élevés au grade de Lieutenant honoraire.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'élus et d'anciens élus des communes d'Aureilhan, Séméac, Soues, du capitaine MENA représentant le Président de l'UDSP 65, du chef de centre et son adjoint, d'anciens Sapeur-pompiers ainsi que de leurs familles.

De beaux discours pour un hommage émouvant avec un seul regret l'absence remarquée de nos élus de la majorité.

Certes notre Maire s'est fait excuser, mais il n'a délégué personne de la majorité municipale. Nos sapeurs-pompiers, dévoués et toujours disponibles, méritent un meilleur traitement.

**André BOYRIE,**  
**Myriam LAGARDE,**  
**Jean CORNET.**



Cérémonie

50<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA DISPARITION DE  
CHARLES DE GAULLE



9 novembre 2021 : inauguration très attendue depuis 2020 d'une plaque commémorative en l'honneur du général Charles DE GAULLE, au Square de l'Ordre National du Mérite.

Étaient présents Thierry AUMAGE, Directeur Académique, Yannick BOUBÉE, Maire, Ghislaine TAFFARY, Présidente de l'Ordre National du Mérite des Hautes-Pyrénées, Général Jean-Pierre GUILLERMIN, Président départemental de la Société des membres de la Légion d'honneur, ainsi que des membres de l'Ordre National du Mérite et des conseillers municipaux. Discours, chant de « La Marseillaise » et Salut aux drapeaux étaient au programme.

*Le Saviez-vous ?*

*Ghislaine TAFFARY, aureilhanaise, en plus de présider l'ONM 65, est à la tête de la recyclerie solidaire « Recup'Actions 65 » !*

Cérémonie

11 NOVEMBRE 2021



103 ans après : commémoration de l'Armistice de 1918 mettant fin aux combats de celle que l'on appelle la Grande Guerre. De nombreux Aureilhanais étaient présents pour se souvenir de ces quatre années qui ont marqué l'Histoire.

Discours de Georges DUPUY, Président de la section des Anciens Combattants d'Aureilhan et de Yannick BOUBÉE, Maire, dépôts de gerbes, chants de la Marseillaise et de la composition « Nuit éternelle », lecture de l'Appel des soldats morts pour la France et d'un poème de Jacques PREVERT, minute de silence et Salut aux délégations ont rythmé cette Cérémonie emplie de recueillement.

Connaître ma Ville

NOUVEAUX AUREILHANAIS



Mardi 7 décembre dernier, s'est tenue la Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants en Mairie. L'événement n'ayant pas pu se dérouler en 2020, la Municipalité a souhaité convier les nouveaux habitants de ces deux dernières années à cette soirée conviviale. Découverte des attraits et des services de la Ville, suivie par des échanges ont été proposés aux nouveaux habitants qui ont assisté à ce moment toujours apprécié.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 13 SEPTEMBRE

- De voter l'attribution du marché de travaux de voirie, d'entretien et de petites réparations ;
- De limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation ;
- De signer une convention avec la Société Protectrice des animaux (SPA) 65 ;
- De voter à l'unanimité une motion demandant l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école maternelle Marcel Pagnol ;

LE 18 OCTOBRE

- De voter l'attribution des marchés de travaux de démolition et reconstruction des vestiaires du stade des Pompons Verts ;
- D'accorder une subvention à la Société Chorale et Cavalcade pour l'organisation de la fête locale ;
- De modifier la dénomination du Syndicat intercommunal du Relais Assistantes Maternelles en lui attribuant le nom de Relais Petite Enfance.



BON A SAVOIR

Les réunions du Conseil Municipal sont diffusées en direct sur la page facebook officielle de la Mairie.

Pour connaître leur date, consultez régulièrement les agendas de la page Facebook ou le site internet de la Ville.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : [ville-aureilhan.fr](http://ville-aureilhan.fr) > dans « Mairie » > rubrique « comptes-rendus »

# Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



## **Message de l'équipe municipale aux Aureilhanais :**

Compte tenu de la dégradation rapide de la situation sanitaire en cette fin d'année, des annonces du gouvernement du 6 décembre 2021, et de l'apparition récente d'un nouveau variant de la COVID-19, Omicron, la Municipalité a décidé, dans un souci de responsabilité et d'exemplarité, d'annuler la Cérémonie des Vœux ainsi que le goûter des Aînés qui étaient prévus au mois de janvier 2022.

Ces manifestations, par nature festives et convi-

viales, sont incompatibles avec le port obligatoire du masque au sein des établissements recevant du public.

Mais l'engagement est pris par l'équipe municipale : dans l'esprit de ces deux rencontres annulées, des rendez-vous conviviaux seront organisés dès que le contexte sanitaire sera devenu plus serein, pour la sécurité de toutes et tous. Alors, à bientôt !

Le 07/12/2021